Tuyau noir à double paroi

Tuyau de raccordement à dégagement réduit
Combustibles solides

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DES FEUX DE CHEMINÉE EST LE NON-RESPECT DES DÉGAGEMENTS OBLIGATOIRES (ESPACES D'AIR) AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES. IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE LE TUYAU DE RACCORDEMENT À DOUBLE PAROI SOIT INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES DIRECTIVES.

Ce tuyau de raccordement à dégagement réduit est conforme aux normes NFPA 211, CSA B365 et ULC S641.

Veuillez lire les présentes instructions avant de commencer l'installation. Le fait de ne pas respecter les instructions d'installation du produit annulera la garantie du fabricant et peut avoir des conséquences sur votre assurance habitation et sur le statut d'inscription de la norme ULC.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

45645F
Imprimé au Canada 26-11-2014

DOMAINE D'UTILISATION

Ce tuyau de raccordement à dégagement réduit est conçu pour être utilisé avec des appareils alimentés par un combustible solide, y compris les poêles à bois, les poêles autoportants et les fournaises. Il peut être utilisé chaque fois qu'il est stipulé qu'un tuyau de poêle à simple paroi peut être installé.

DÉGAGEMENT HOMOLOGUÉ

Le tuyau de raccordement à double paroi Ventis a été testé et homologué suivant la norme ULC pour être utilisé comme tuyau à dégagement réduit entre l'appareil (homologué) et la cheminée. Le dégagement minimum du tuyau d'évacuation par rapport aux matériaux combustibles est de 6 po (152 mm) pour les murs latéraux et de 6 po (152 mm) pour les plafonds. Si la section de tuyau assemblée ne contient pas de longueur ajustable, les dégagements aux murs latéraux et au plafond peuvent être réduits à 5 po.

COMPATIBILITÉ EN MATIÈRE DE DÉGAGEMENT

Les appareils à combustible solide ont un dégagement minimal par rapport aux matériaux combustibles. Le dégagement minimal indiqué sur l'appareil doit être respecté. Si deux dégagements différents sont indiqués, tenez *toujours* compte de la plus grande distance. Certaines applications, comme les installations dans les maisons mobiles exigent parfois des dégagements supérieurs à 6 po (152 mm).

PERMIS

Veuillez communiquer avec le service municipal du bâtiment et le service des incendies à propos des permis, des restrictions et des exigences d'inspection et d'installation dans votre région.

RECOMMANDATIONS ET RESTRICTIONS

- Chaque poêle à bois doit avoir son propre tuyau d'évacuation. Ne reliez qu'un seul appareil à combustible solide à la cheminée. Ne raccordez pas d'appareil brûlant du mazout ou du gaz à une cheminée reliée à un appareil à combustible solide.
- Choisissez un poêle homologué par un organisme de contrôle accrédité.
- Pour l'installation et le fonctionnement du poêle, suivez le manuel d'instructions et les consignes de sécurité du fabricant pour assurer une efficacité et une sécurité maximales. La surchauffe peut endommager à la fois le poêle et le conduit à double paroi. Assurez-vous de bien respecter les dégagements recommandés par rapport aux matériaux combustibles.
- Ne brûlez que les combustibles pour lesquels le poêle a été conçu conformément au manuel d'instructions et aux consignes de sécurité du fabricant.
- Ne brûlez pas de bois de grève, de bois traité ou de plastique.
- Il n'est pas possible d'installer tous les modèles de poêles dans les maisons mobiles. Consultez les instructions du fabricant.
- N'installez pas le tuyau à double paroi **Ventis** à l'intérieur d'une cloison.
- Ce tuyau de raccordement n'est pas une cheminée. Il ne doit PAS traverser un plancher, un grenier, un placard, un mur, ou un plafond.

TUYAU À DOUBLE PAROI VENTIS

Tuyau de raccordement à dégagement réduit

LISTE DES PIÈCES

Description de la pièce	Dia. 6 po	Dia. 7 po	Dia. 8 po
Tuyau – 6 po de long	CVDB0606	CVDB0706	CVDB0806
Tuyau – 12 po de long	CVDB0612	CVDB0712	CVDB0812
Tuyau – 18 po de long	CVDB0618	CVDB0718	CVDB0818
Tuyau – 24 po de long	CVDB0624	CVDB0724	CVDB0824
Tuyau – 36 po de long	CVDB0636	CVDB0736	CVDB0836
Tuyau – 48 po de long	CVDB0648	CVDB0748	CVDB0848
Section coulissante - 6 po de long	CVDB0606SL	N/D	N/D
Section coulissante - 12 po de long	CVDB0612SL	N/D	N/D
Section coulissante - 18 po de long	CVDB0618SL	N/D	N/D
Tuyau télescopique - 18 à 31 po de long	CVDB06ST	CVDB07ST	CVDB08ST
Tuyau télescopique - 25 à 50 po de long	CVDB06MT	CVDB07MT	CVDB08MT
Tuyau télescopique - 40 à 68 po de long	CVDB06LT	CVDB07LT	CVDB08LT
Coude - 45°, fixe	CVDB0645F	CVDB0745F	CVDB0845F
Coude - 90°, fixe	CVDB0690F	CVDB0790F	CVDB0890F
Té (avec couvercle)	CVDB06T	CVDB07T	CVDB08T
Adaptateur de maçonnerie	CVDB06MA		
Adaptateur pour poêle ventilé	CVDB06VSA	N/D	N/D
Adaptateur pour poêle	CVDB06SA	CVDB07SA	CVDB08SA
Section du registre	CVDB06DS	N/D	N/D
Bande de finition (plaque de finition)	CVDB06FB	CVDB07FB	CVDB08FB
Support de plafond	CVDB06H	CVDB07H	CVDB08H
Réducteur – de 7 à 6 po	(Extrémité mâle – 7 po)		CVDB76
Réducteur – de 8 à 7 po	(Extrémité mâle – 8 po)		CVDB87
Réducteur – de 8 à 6 po	(Extrémité mâle – 8 po)		CVDB86
Agrandisseur – de 6 à 7 po	(Extrémité mâle – 6 po)		CVDB67
Agrandisseur – de 7 à 8 po	(Extrémité mâle – 7 po)		CVDB78
Agrandisseur – de 6 à 8 po	(Extrémité mâle – 6 po)		CVDB68
Adaptateur (ovale à rond)	(Sortie de conduit de fumée ovale 8 po à rond 8 po)		CVDB08OA

REMARQUES À PROPOS DE L'INSTALLATION

A. Utilisez uniquement un tuyau de raccordement à double paroi **Ventis** et des composants homologués. Ne mélangez pas a des produits de fabricants différents. N'installez pas de tuyaux ou de composants endommagés.

B. Bien qu'il n'existe aucune restriction concernant la longueur totale du tuyau à double paroi **Ventis** pouvant être utilisé dans une même installation, à moins que ce soit prévu dans les normes NFPA 211 (É.-U.) ou CSA B365 (Canada), nous recommandons une installation avec un maximum de 15 pieds (4.5 m) s'il y a déviations. Ne dépassez pas 20 pieds (6 m) sans déviation. Il est important de s'assurer que toutes les sections soient solidement fixées ensemble et supportées comme il se doit.

C. Le tuyau de raccordement à double paroi **Ventis** est utilisé pour raccorder un appareil alimenté par un combustible liquide, solide ou gazeux à une cheminée préfabriquée ou de maçonnerie.

D. La cheminée doit être installée et raccordée conformément aux instructions d'installation applicables du fabricant du système de cheminée préfabriqué 2100.

E. Dans tous les cas, lorsque le tuyau est placé et aligné correctement, assurez-vous de fixer solidement toutes les sections du tuyau les unes aux autres, puis à l'adaptateur pour poêle, au té, au coude, à la bague murale, et au raccord de support de plafond en perçant au moins (3) trous de 1/8 po et en fixant les éléments avec (3) vis autoperçantes (n^{o} 8 x ½ po) à chaque joint.

F. Utilisez un support de tuyau (F) pour soutenir une section horizontale de plus de 4 pieds. Servez-vous d'un support supplémentaire pour chaque section de 4 pieds suivante (c.-a.-d. : 2 supports pour 8 pi (2.4 m), 3 pour 12 pi (3.6 m), etc.).

G. L'installation doit être aussi courte et droite que possible entre le poêle et la cheminée. Il est souvent préférable d'utiliser deux coudes à 45 degrés plutôt qu'un seul coude à 90 degrés, parce que cela crée moins de turbulence dans la fumée et que cela raccourcit la section horizontale.

PROCÉDURE D'INSTALLATION

INSTALLATION AU PLAFOND

1. Positionnez le poêle et la protection de plancher conformément aux spécifications du fabricant en matière de dégagement. Positionnez l'appareil et la cheminée pour ne pas devoir couper de solives de plafond, de chevron du toit ou de montants de cloison.

2. Installez le boîtier de support de plafond (C) conformément aux instructions d'installation du fabricant de l'ensemble cheminée préfabriqué 2100 (D).

3. Installez le tuyau à double paroi Ventis dans l'adaptateur universel du fabricant de cheminée préfabriqué 2100 qui a été solidement fixé au boîtier de support de plafond. Fixez avec les (3) vis autoperçantes (n° 8 x 3/4 po) fournies (voir **Détail A**).

4. Fixez l'adaptateur pour poêle (A) au poêle. Au besoin, fixez un té (E) à l'adaptateur pour poêle avec au moins (3) vis autoperçantes (n° 8 x 1/2 po) (voir **Détail B**).

5. Assurez-vous que l'adaptateur pour poêle et/ou le té sont alignés verticalement avec l'adaptateur universel pour cheminée.

6. Installez le tuyau (B), le tuyau télescopique (B) et/ou la section coulissante (B), entre le té/l'adaptateur pour poêle et l'adaptateur universel pour cheminée.

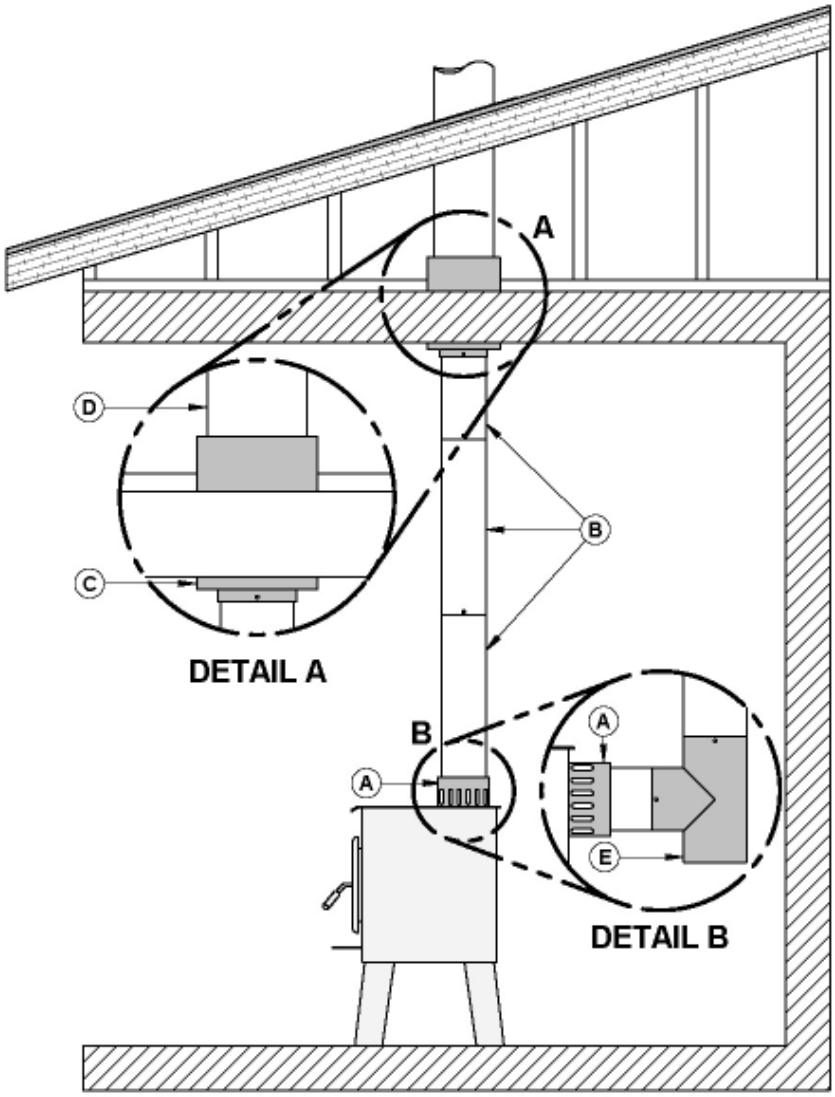

7. Fixez ensemble toutes les sections de tuyau, incluant les sections télescopiques et coulissantes avec au moins (3) vis autoperçantes (no 8 x 1/2 po).

INSTALLATION AU MUR

1. Positionnez le poêle et la protection de plancher conformément aux spécifications du fabricant en matière de dégagement. Positionnez l'appareil et la cheminée pour ne pas devoir couper de solives de plafond, de chevron du toit ou de montants de cloison.
2. Installez le manchon isolé homologué conformément aux instructions d'installation du fabricant de cheminée préfabriqué 2100.
3. Installez le tuyau à double paroi Ventis dans l'adaptateur universel (H) du fabricant de cheminée 2100 qui a été solidement installé à travers le manchon isolé homologué. Fixez avec (3) vis autoperçantes (n° 8 x 3/4 po) (voir **Détail C**).
4. Insérez la bande de finition (G) par-dessus l'adaptateur universel pour cheminée jusqu'à l'extrémité du tuyau à double paroi (voir **Détail C**).
5. Fixez l'adaptateur pour poêle (A) au poêle. Au besoin, fixez le té (E) à l'adaptateur pour poêle avec au moins (3) vis autoperçantes (n° 8 x 1/2 po).
6. Assurez-vous que l'adaptateur pour poêle et/ou le té sont alignés verticalement et horizontalement avec l'adaptateur pour cheminée.
7. Installez le tuyau (B), le tuyau télescopique (B) et/ou la section coulissante (B) au té ou à l'adaptateur pour poêle avec (3) vis autoperçantes (n° 8 x 1/2 po).
8. Installez deux coudes à 45° (I) (installation recommandée) ou un coude à 90° (I) (voir **Détail D**) sur la partie supérieure du tuyau télescopique avec (3) vis autoperçantes (n° 8 x 1/2 po).
9. Installez un tuyau télescopique, un tuyau de raccordement d'une longueur fixe et/ou une section coulissante horizontalement entre le coude et l'adaptateur universel pour cheminée avec au moins (3) vis autoperçantes (n° 8 x 1/2 po) à chaque joint de tuyau. Utilisez un support de tuyau (F) si nécessaire.
10. **Fixez ensemble toutes les sections de tuyau, incluant les sections télescopiques et coulissantes avec au moins (3) vis autoperçantes (n° 8 x 1/2 po).**

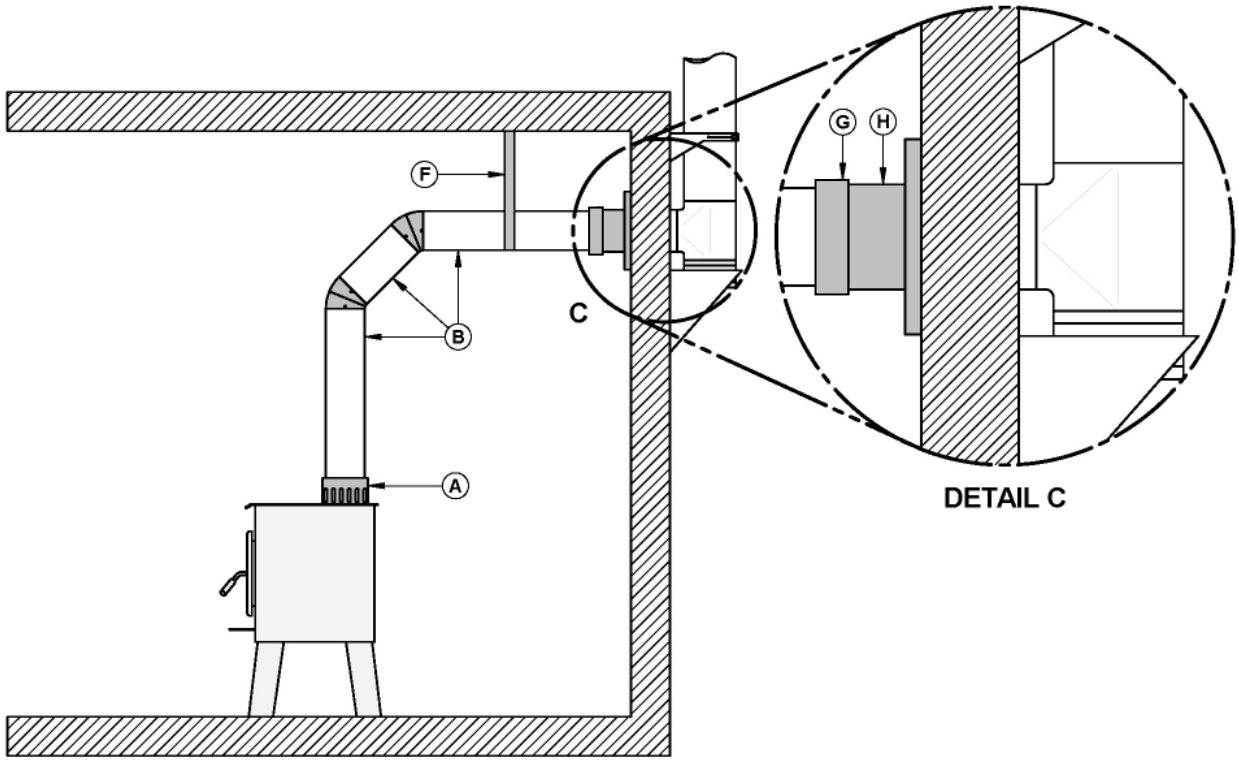

INSTALLATION À UNE CHEMINÉE DE MAÇONNERIE

Faites inspecter la cheminée par un ramoneur professionnel ou par le service des incendies avant de la raccorder pour l'utiliser. N'utilisez une cheminée de maçonnerie que si elle est en bon état et si elle a été construite conformément à la norme NFPA 211 aux États-Unis (*Standard for Chimneys, Fireplaces, Vents, and Solid Fuel-Burning Appliances)* ou à la norme CSA B365 (Code d'installation pour les appareils de chauffage à combustible solide et les équipements) au Canada.

1. Il doit y avoir une ouverture horizontale dans la cheminée à travers un mur non combustible. Installez l'adaptateur de maçonnerie (J) dans cette ouverture. Fixez le collier de l'adaptateur (K) au mur de maçonnerie au moyen de vis et d'ancrages de maçonnerie (non fournis). Scellez les joints entre l'adaptateur et le mur de maçonnerie avec un scellant à base de silicone (à haute température) (voir **Détail E**).

2. Lorsque l'installation du tuyau à double paroi Ventis est raccordée à une tuile de cheminée en argile, suivez la procédure ci-dessus, et assurez-vous que l'adaptateur de maçonnerie s'insère *d'au moins* 2 pouces dans la tuile en argile. Fixez solidement à l'aide de (3) vis autoperçantes ou d'un raccord rapide Quick Connector™ (vendu séparément).

3. Fixez le conduit au poêle à l'aide des instructions précédentes.

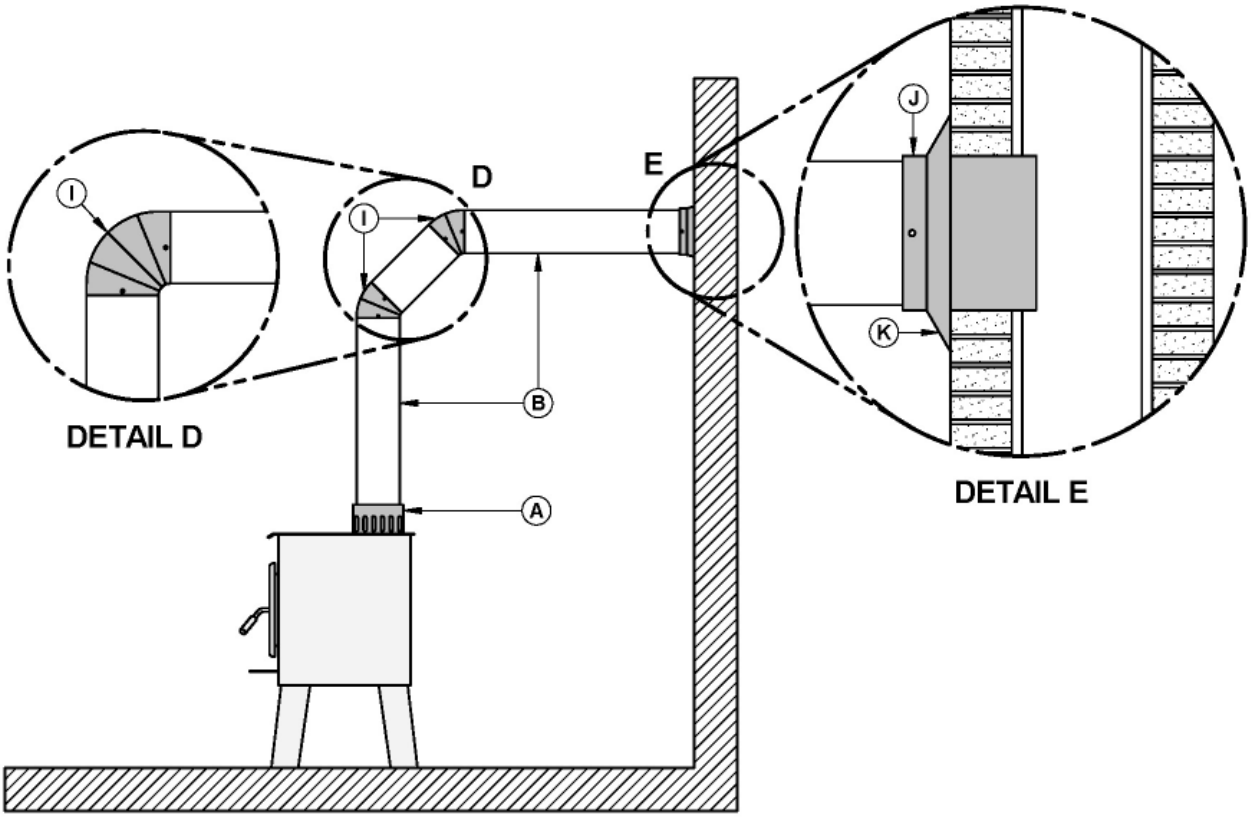

ENTRETIEN DU TUYAU NOIR À DOUBLE PAROI VENTIS

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES APPAREILS À COMBUSTIBLES SOLIDES

Formation de créosote et de suie; et élimination nécessaire :

Lorsque le bois brûle lentement, il produit du goudron et d'autres gaz organiques qui se combinent avec l'humidité qui sort du bois pour former un dépôt noirâtre appelé créosote. Les vapeurs de créosote se condensent dans la cheminée relativement froide d'un feu à combustion lente. C'est ainsi que la créosote s'accumule sur les parois du conduit de fumée. Et quand elle prend feu, la créosote produit un feu extrêmement chaud.

NETTOYAGE DU TUYAU NOIR À DOUBLE PAROI VENTIS

Accès – Le tuyau de raccordement à double paroi doit être installé de façon à assurer un accès pour l'inspection ou le ramonage.

Calendrier – Le système de tuyau à double paroi doit être nettoyé et inspecté sur une base annuelle par un professionnel selon un intervalle maximum de 12 mois, débutant à la date d'installation. Le tuyau de raccordement et la cheminée doivent être inspectés au minimum une fois par mois durant la saison de chauffage pour déterminer s'il y a une accumulation de créosote ou de suie. Lorsque c'est le cas, il faut enlever cette accumulation pour réduire le risque de feu.

Nettoyage – Il est recommandé de nettoyer le tuyau de raccordement et la cheminée après chaque saison de chauffage. Pendant l'été, l'air est plus humide et avec une circulation d'air minimal dans la cheminée, la créosote et/ou la suie restante dans les tuyaux de raccordements et la cheminée peuvent produire un acide qui accélérera le processus de corrosion de l'acier et peut le perforer prématurément. Faites nettoyer le tuyau de raccordement et la cheminée par un ramoneur professionnel à l'aide d'une brosse en plastique ou en acier.

Produits chimiques – N'utilisez pas de nettoyants chimiques. Leur utilisation n'élimine pas la nécessité du nettoyage mécanique. De plus, ils peuvent être extrêmement corrosifs.

En cas d'incendie – En cas de feu de cheminée, fermez toutes les ouvertures permettant le tirage de l'appareil et appelez le service des incendies. Ne réutilisez pas l'appareil avant l'inspection de la cheminée, du tuyau de raccordement et du poêle par un ramoneur professionnel et/ou par le service des incendies.

GARANTIE À VIE LIMITÉE VENTIS
TUYAU NOIR À DOUBLE PAROI

La garantie

La garantie du fabricant ne s'applique qu'à l'acheteur original et n'est pas transférable. Sous réserve des limites et exclusions mentionnées, le fabricant garantit que ses produits sont exempts de défectuosités du matériel et de fabrication. Cette garantie assure seulement le remplacement des composants du système de tuyau à paroi double qui s'avéreraient défectueux sur une installation résidentielle. La présente garantie sera nulle et sans effet si le système de tuyau à paroi double est utilisé à une fin autre que celle à laquelle il est destiné. Cette garantie a préséance sur toute autre garantie de quelque nature que ce soit.

Conditions de garantie:

La garantie du système de tuyau à double paroi et de ses composants est soumise aux conditions suivantes :

1) Les produits achetés à l'état neuf avec preuve d'achat seulement;
2) Les produits doivent avoir été achetés chez un détaillant autorisé *de Cheminées Olympia du Canada*;
3) Installé conformément aux instructions d'installation du fabricant et les codes du bâtiment locaux et nationaux;
4) Utilisation normale avec un appareil résidentiel au bois homologué par un laboratoire accrédité; foyer, poêle à bois, fournaise et chaudière;
5) Le tuyau à double paroi est conçu pour fonctionner à une température continue maximale de 650 ºC (1200 ºF) ou moins;
6) Le système de tuyau à double paroi doit être nettoyé et inspecté sur une base annuelle par un professionnel selon un intervalle maximum de 12 mois, débutant à la date d'installation et tout au long de la période de garantie. Les reçus confirmant qu'une maintenance a été effectuée doivent être conservés;
7) Les produits couverts par cette garantie doivent avoir été fabriqués après la date de révision indiquée à la page couverture de ce document;
8) Couvre uniquement l'installation et utilisation du tuyau à double paroi à l'intérieur de la résidence;
9) Ne couvre pas les composants ou pièces d'un autre fabricant.

Application de la garantie en cas de remplacement :

	Pièces	**Main d'oeuvre**
Années 1 à 10[1]	100 % (100 % du prix d'achat effectif au moment du remplacement)	100 $[2]
Années 11-15[1]	75 % (rabais de 75 % sur le prix d'achat effectif au moment du remplacement)	N/A
Années 16+[1]	50 % (rabais de 50 % sur le prix d'achat effectif au moment du remplacement)	N/A

[1] À compter de la date d'achat.

[2] Montant maximum alloué sur une preuve de l'installation originale et remplacement faite par un professionnel. Assujetti à l'approbation de réclamation par le fabricant.

Le fabricant peut, à sa discrétion, se décharger de toutes ses obligations en ce qui concerne la présente garantie en remboursant au consommateur le prix de détail de la facture originale pour toute pièce défectueuse sous garantie ou en fournissant gratuitement au détaillant toute pièce défectueuse sous garantie.

Exclusions de garantie:

Cette garantie ne couvre pas:

1) Les frais de main d'œuvre (sauf indication contraire) et frais d'installation;
2) Les produits qui ont été modifiés, altérés ou réparés depuis leur expédition de l'usine;
3) Tous produits déplacés de leur emplacement original;
4) Les dommages (aux produits, appareils ou structure) résultant d'un usage abusif, d'une mauvaise installation, d'un manque d'entretien, d'une mauvaise inspection ou toute autre négligence d'utilisation;
5) Cette garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou collatéraux dus à la fumée, au feu, inondation, vents violents, catastrophes naturelles, ou toute autre éventualité hors de notre contrôle;
6) L'utilisation de nettoyants chimiques de cheminées ou produits chimiques inadéquats annule la présente garantie;
7) Ne couvre pas l'utilisation de carburants solides autres que le bois;
8) Les dommages résultant de la combustion avec bois de grève, bois traité ou bois avec contenu en sel ou tout autre matériau prohibé annule la présente garantie.

Réclamation :

Si des pièces sont défectueuses, communiquez immédiatement avec votre détaillant de *Cheminées Olympia du Canada*. Avant d'appeler, ayez en main les renseignements suivants pour le traitement de votre réclamation sous garantie :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone;
- Le modèle des composants d'évents tel qu'indiqué sur l'étiquette de certification des composants ou feuillet d'instruction;
- La facture et le nom du détaillant;
- La nature du défaut et tout renseignement important.

Avant d'expédier une pièce défectueuse au fabricant, vous devez obtenir un numéro d'autorisation de retour. Des preuves d'entretien, photos et autres pièces justificatives peuvent être requises. Toute marchandise expédiée au fabricant sans autorisation sera automatiquement refusée et retournée à l'expéditeur.

Fabriqué par :

Cheminées Olympia du Canada Inc.

250, rue de Copenhague Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) Canada, G3A 2H3
418 870-1305